TOURNON

VOTRE Ville

BULLETIN MUNICIPAL

Budget 2018

Guide de la propreté
À l'intérieur

Tournon votre été
C'est l'été à Tournon

Tournon immobilier
Tournon se développe

NUMÉRO 14
JUIN 2018

Le Sommaire

ÉDITO

Chères Tournonaises, Chers Tournonais,

Comme chaque année, à l'approche de l'été, Tournon-sur-Rhône revêt sa tenue estivale.
La culture, à travers les différents festivals et l'exposition d'art contemporain au Château-musée de Tournon, sera une nouvelle fois conjuguée à tous les modes et à tous les temps, et ceci pour tous les publics.

Parmi les nombreuses manifestations, vecteurs d'échanges et de lien social, programées sur notre territoire par les associations durant la période estivale, je n'oublie pas celles organisées par le Comité des Fêtes, qui s'ouvriront avec les marchés nocturnes, pour se terminer par la traditionnelle foire aux oignons du 29 août, en passant par les non moins rituelles fêtes votives.
La ville de Tournon et le festival des Humoristes vous donnent rendez-vous le jeudi 23 août, place J. Jaurès, pour un spectacle gratuit : « Didier Gustin, il était une voix ».

Merci à tous les membres bénévoles de ces associations. Leur contribution à la vie de notre cité est essentielle et irremplaçable.

Ce bulletin municipal est aussi l'occasion de vous présenter, dans le cahier central, les budgets 2018. Un budget général maitrisé, propice au développement de la vie locale.
L'équipe municipale et l'ensemble des services poursuivent leurs efforts de rationalisation afin de réduire les dépenses de fonctionnement.
Cet effort permet de maintenir les services au public de notre ville et le soutien au monde associatif.

Parce que la qualité de vie est au centre des préoccupations de notre équipe municipale et parce que la propreté est l'affaire de tous, vous trouverez, inséré dans cette édition, le guide de la propreté édité par la ville. Informations, gestes simples à adopter, pour que Tournon reste une ville propre, avec vous et grâce à vous !

Bonne lecture et bel été à tous !

Frédéric Sampet

Maire de Tournon-sur-Rhône
Président de la communauté d'agglomération ARCHE Agglo

2. Le Sommaire
Édito du Maire et Sommaire

3. Tournon Agenda

4-5. Tournon en Images

6-7. Tournon Sports

8-9. Tournon ça Bouge

10-11. Tournon se Développe

12-13. Le Dossier
Le Budget 2018

14. Tournon Change

15. Tournon en Arche Agglo

16. Tournon votre Été

17. Tournon Culture

18-19. Tournon en Marche
Les Travaux dans la Ville

20. Tournon Environnement

21. Tournon votre Histoire

22. Expression Politique
Majorité / Opposition

23. Tournon Infos

24. Tournon à Savoir

Tournon Agenda

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
www.bibliotheque-tournon.com

Tout au long de l'année, la bibliothèque vous propose des services et des rendez-vous réguliers pour tous les âges.
Entrée libre et sans inscription.

Vous pouvez retrouver le catalogue, les informations pratiques et toute l'actualité de la bibliothèque sur la page Facebook et sur le site : www.bibliotheque-tournon.com

HORAIRES D'ÉTÉ
Du mardi 3 juillet au samedi 1er septembre

Mardi	15h-18h
Mercredi	10h-12h/14h-18h
Jeudi	Fermé
Vendredi	15h-18h
Samedi	10h-12h30

2 place St Julien - 04 75 08 48 28

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LES BÉBÉS LISENT à 10h15
Vendredi SEP 28 · Vendredi OCT 26 · Vendredi NOV 30

PLEIN LES Z'OREILLES à 10h30
Mercredi SEP 5 · Mercredi OCT 3 · Mercredi NOV 7

RENCONTRE(S) LECTURE(S) à 9h
Samedi SEP 15 · Samedi OCT 20 · Samedi NOV 17

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi SEP 8
Espace Rochegude - Tain l'Hermitage
de 10h à 18h00
Entrée Gratuite

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi SEP 15 · Dimanche SEP 16 «L'Art du partage»

RENDEZ-VOUS AU CHÂTEAU-MUSÉE
www.chateaumusee-tournon.com

EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN
Samedi JUN 30 → Dimanche NOV 4

ELSA TOMKOWIAK

HORAIRES D'OUVERTURE
JUIN-SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE
Tous les jours de 14h à 18h

JUILLET-AOÛT
Tous les jours de 10h à 19h

Visites guidées à 15h et 16h30

CINÉ-THÉÂTRE
www.cinetheatre.tournon.free.fr

CINÉMA
Les deux salles de cinéma de Tournon-sur-Rhône vous accueillent tout au long de l'été
Programmation sur : www.cinetheatre.tournon.free.fr

SAISON-SPECTACLE à 20h30
Vendredi OCT 5 — ÉVASION (Chansons)

CONFÉRENCES à 14h
Connaissance du Monde

Lundi OCT 9 — LA CROATIE

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Vendredi JUIL 6 — SOUVENIR DES FUSILLÉS
Mur des fusillés
à 16h00

Dimanche NOV 11 — 100ÈME ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE (GUERRE 14/18)
Monument aux morts et cimetière
à 11h30

ANIMATIONS COMITÉ DES FÊTES

Samedi JUIL 7 · Samedi AOU 4 · Samedi AOU 18

MARCHÉS NOCTURNES
De 18h à 23h

Samedi JUIL 14 — BAL ET FEU D'ARTIFICE

Vendredi JUIL 20 → Lundi JUIL 23 — FÊTES VOTIVES ET FEU D'ARTIFICE

Mercredi AOU 29 — 710ÈME FOIRE AUX OIGNONS
Place Carnot

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEMAINE BLEUE
Lundi OCT 8 → Dimanche OCT 14

Thème
"Ensemble agissons !"

NOUVEAUX ARRIVANTS

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS
Vendredi SEP 28

Salle d'honneur de l'Hôtel de Ville
à 18h00

Inscriptions :
maire@ville-tournon.com

Journée de l'Europe

Instituée en 1985 par le Conseil Européen, la journée de l'Europe est une fête célébrée le 9 mai dans les Etats membres de l'Union Européenne. Elle symbolise aussi la paix entre la France et l'Allemagne. Pour l'occasion de jeunes allemands de Fellbach étaient présents à Tournon-Tain le 15 mai dernier, dans le cadre du jumelage qui unit nos 3 villes. Après un petit déjeuner pris en commun, des activités en lien avec l'Europe leur ont été proposées, suivies d'une promenade avec « le petit train des vignes » l'après-midi.
Une journée réussie, placée sous le signe de la convivialité et de la fraternité.

La jolie treille s'exporte à Paris

La confrérie de la Jolie treille était présente les 24 et 25 février derniers au salon de l'Agriculture à Paris sur le stand qui lui était réservé dans le hall de la région Auvergne Rhône-Alpes pour y faire la promotion du St Joseph et de l'Hermitage, mais aussi faire découvrir les villes de Tain et de Tournon.
Les dégustations de St Joseph et d'Hermitage proposées aux visiteurs du salon ont remporté un très grand succès.
Plus de 800 personnes venant de France, de Belgique et même des Etats-Unis se sont arrêtées au stand de la Jolie Treille.
Une bonne publicité pour notre territoire !

Daniel Vassart Portes ouvertes sur la Nature

Du 21 avril au 3 juin, plusieurs milliers de visiteurs ont témoigné de leur profond intérêt pour l'œuvre picturale de Daniel Vassart, exposée au Château de Tournon-sur-Rhône. Ce peintre tournonais, décédé trop tôt en 1989, nous a montré sa vision artistique de la nature entre figuration et abstraction. Les visites commentées associées aux ateliers pédagogiques ont permis aux plus jeunes de s'initier à l'art abstrait s'inscrivant pleinement dans la démarche de transmission qu'affectionnait Daniel Vassart, professeur aux Beaux-arts de Valence.

Jumelage ERBA

Comme chaque année une délégation d'élus de Tournon-sur-Rhône et Tain-l'Hermitage se sont rendus à Erba notre ville jumelle italienne pour les fêtes du jumelage. Cette visite a été l'occasion de faire plus ample connaissance avec M^me^ Véronica Airoldi nouvelle Maire d'Erba et de célébrer du 40^éme^ anniversaire du jumelage entre Fellbach et Erba. Encore une fois de belles rencontres qui montrent combien ces relations européennes sont importantes pour l'amitié entre les peuples et pour le maintien de la paix sur notre continent.
Rendez-vous est pris en 2019 à Tournon Tain avec nos villes jumelles Erba et Fellbach pour l'organisation d'un symposium jeunes.

Nuit des Musées 2018

À l'occasion de la Nuit des Musées, plus de 500 visiteurs ont apprécié dans la cour d'honneur du château la prestation des violonistes du Conservatoire Ardèche Musique et Danse et ont été transportés par l'univers contemporain de ses danseurs de la section adulte. Le public, déambulant d'une salle à l'autre, a pu découvrir l'histoire du lieu et s'intéresser au travail de Daniel Vassart « Portes ouvertes sur la Nature ». Ce parcours s'est achevé par une note féerique sur la terrasse Sud depuis laquelle s'est élevé un « curieux ballon lumineux » de la compagnie « Porté par le Vent ».

Nettoyage de Printemps

Cette année encore, la Ville de Tournon-sur-Rhône a souhaité faire appel à ses administrés pour une opération de nettoyage de Printemps.
Au départ de l'ex-piscine municipale, une cinquantaine de concitoyens, accompagné d'élus, a sillonné le nord de la ville, pour une « récolte » de 3m³ de déchets.
Merci à toutes ces personnes pour leur participation à cette action citoyenne.

En Mai, rendez-vous au goûter des Aînés
Anniversaires des 80, 90 et 95 ans

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que l'équipe municipale et le Centre Communal d'Action Sociale de la ville invitent les aînés de la commune pour un goûter anniversaire des 80, 90 et 95 ans.
Le rendez-vous était donné ce 19 avril dernier, à la salle G. Brassens, pour un après-midi festif, en musique et bonne humeur afin de partager tous ensemble un moment de convivialité.
26 personnes de 80 ans, 10 de 90 ans et 2 de 95 ans avaient répondu présentes à l'invitation de la municipalité.

Festival Petites Scènes Découvertes de Printemps
Une belle fin de saison pour Kiteus

Cette 7ème édition du Festival a permis à 250 élèves de présenter leurs créations sur la scène du Ciné-Théâtre, résultats de leur travail mené avec des artistes et intervenants pendant toute l'année scolaire. Un moment fort en émotion ! Plus de 2 300 spectateurs sont venus applaudir ces jeunes talents et les artistes régionaux invités à présenter leurs spectacles, expositions et des ateliers artistiques. Des découvertes, des émotions, des yeux émerveillés ou étonnés, du partage, des rencontres…, tout ce qu'il faut pour clôturer une belle saison artistique ! *(photo exposition Coink ! de Lionel Le Néouanic)*

Exposition Jean Larrivé

L'exposition consacrée au Sculpteur Jean Larrivé vient de s'achever à la Chapelle du Lycée G. Faure. L'occasion d'un petit flashback sur une figure bien connue de notre ville.
Jean Larrivé découvre la sculpture avec le maître Raymond Huard, l'élève de Gimond. Il enseigne pendant 25 ans dans un atelier à l'Hôtel de la Tourette.
Ses anciens élèves ont organisé une rétrospective de ses œuvres - principalement des sculptures féminines - dans ce magnifique lieu qu'est la Chapelle du lycée G. Faure.
Une bien belle exposition, un véritable hommage au travail de ce sculpteur et une mise en valeur de son talent.

Sports

Riches de près de 50 associations sportives, Tournon-sur-Rhône et Tain l'Hermitage sont incontestablement des villes rythmées chaque week-end par de nombreuses manifestations sportives.
Ces 2 pages reprennent en images quelques-uns des événements sportifs de ce début d'année.

Aquathlon Hermitage-Tournonais - 2ème édition

La 2ème édition de l'Aquathlon (natation + course à pied) organisée par le Club de Triathlon Hermitage Tournonais le 1er avril dernier a permis de réunir cette année encore près de 300 participants et mettre à nouveau en valeur l'espace Aquatique LINAE, ainsi que les bords du Rhône de nos 2 villes où se déroulait la course à pied.

Une nouvelle arrivée sur l'esplanade de l'Espace Aquatique LINAE, le soutien des partenaires, des bénévoles enthousiastes, un public nombreux, ont permis la réussite de cette journée de sport pour la plus grande satisfaction de l'équipe d'organisation du Président Joël Durieux.

2 nouvelles ceintures noires au Judo club

En février dernier, 2 jeunes judokas, Julien Despesse et Valentin Bachelard ont reçu leur nouvelle ceinture noire des mains du Président du judo club Tournon-Tain, M. William Busche en présence de nombreuses personnalités, dont celle de la députée de la 1ère circonscription de la Drôme, Mireille Clapot, du président régional du judo, Bernard Gros, de Claude Gandini, président de l'Office territorial des sports de Tournon-Tain (OTSTT) et d'élus municipaux et départementaux.

Une belle récompense pour ces deux sportifs qui vient saluer leur assiduité aux entraînements, leur motivation ainsi que celle de leurs entraîneurs et membres du Club.

Flash Infos : *Montée en fédérale 2 de l'équipe 1ère*

Tournoi de Rugby du 1er mai

Le FCTT a une nouvelle fois offert une belle « brochette » de joueurs de l'équipe de France, à l'occasion de son traditionnel tournoi du 1er mai.

Même si Mathieu Bastareaud n'a pu, au dernier moment pour des raisons familiales, faire le déplacement jusqu'à Tournon, le capitaine de l'équipe de France, Guilhem Guirado était présent accompagné de Julien Bonnaire et François Trinh-Duc.

Autant dire que les 400 jeunes (36 équipes de moins de 14 ans) présents au tournoi étaient ravis d'approcher les plus grands et de partager leur passion sportive commune du rugby.

À noter également qu'un tournoi open à V était organisé cette année, réservé aux séniors licenciés et non licenciés, et que celui-ci a permis aux amateurs du ballon ovale de participer à la fête.

Raid des Tours (VTT) – Un départ donné depuis le site de l'ex-piscine municipale de Tournon

Cette année, les dirigeants du VTT Club Tain-Tournon avaient donné rendez-vous aux participants de la célèbre « Rando des Tours », à l'ancienne piscine municipale, donnant ainsi le top départ des manifestations qui vont s'y dérouler tout au long de ce printemps-été.

Une 28ème édition particulièrement réussie, bénéficiant d'une belle météo et avec plus de 550 participants très satisfaits de profiter de ce magnifique site à leur arrivée.

4 parcours étaient proposés entre 20 et 60 kms et entre 700 et 2 220m de dénivelé positif.
Une belle occasion pour découvrir de beaux panoramas entre vue sur la vallée et traversées dans les coteaux.
Autant dire que cette rando « musclée » aux dires de certains participants, reste une incontournable pour les amateurs de vélo tout terrain du territoire !

Karaté do Shotokaï Tain-Tournon Déjà 40 ans

Sous la direction et la présidence de Gil Serre, le Karaté do Shotokäi Tain-Tournon a fêté ses 40 ans d'existence !

Un gala était organisé pour l'occasion le 30 avril dernier au gymnase J.Longo réunissant 320 personnes, dont 70 démonstrateurs et 250 spectateurs.

Une belle réussite et un grand bravo au président Gil Serre et à toute son équipe (adhérents, bénévoles) qui depuis de nombreux mois ont préparé cet anniversaire.

1ère édition du Trail des sapeurs-pompiers à Tournon

Certains en rêvaient, les sapeurs-pompiers l'ont fait !
La 1ère édition du « trail des pompiers » sur les hauteurs de Tournon, a réuni le 25 mars dernier près de 280 participants.
Au départ de la place Jean Jaurès, les coureurs ont pu s'engager sur un 10 km le matin et participer à une épreuve de contre la montre l'après-midi (vertical race).

Co-organisée par l'Amicale des pompiers et le Centre de Secours, avec l'appui de nombreux bénévoles, le soutien logistique de la ville et financier de nombreux partenaires, cette manifestation sportive a permis de mettre en avant le riche patrimoine « nature » de notre ville.
L'équipe organisatrice planche d'ores et déjà sur la préparation de la 2ème édition !

SYLVAIN VERGNES

ARTISAN - CHARCUTIER -TRAITEUR
52 Grande Rue
04 75 08 24 72

EFFETS ET MATIERES

CRÉATEURS D'AMBIANCES
Des créateurs locaux révèlent leur talent dans l'esprit du temps
13 rue Thiers
06 78 33 56 19
Effets et Matières

AU DETOUR DES MOTS

LIBRAIRIE
37 Grande Rue
04 75 09 64 05
audetourdesmots

DIVINES

MAGASIN DE VETEMENTS
17 Grande Rue

PIERRE JUNIOR

MAGASIN DE CHAUSSURES
34 Grande Rue
04 75 08 13 80

ARDROME FUNERAIRES

POMPES FUNÈBRES
30 Grande Rue
04 75 08 83 63
www.ardromefuneraires.com

LE POULAILLER

RESTAURANT GASTRONOMIQUE
5 rue Joseph Parnin - M.Ferruchi
06 78 92 12 79

L'ENDROIT

RESTAURANT
58 avenue Maréchal Foch
04 75 06 64 56

ASSEMBLAGE CAVE ET FOURNEAUX

BAR À VIN - RESTAURANT
TERRASSE À L'ARRIÈRE
56 Avenue Maréchal Foch
04 75 08 19 52

ORPI (AGENCE DES TOURS)

AGENCE IMMOBILIÈRE
6 rue Gabriel Faure
04 75 07 06 10
www.orpi.com/agencedestours

ALANIS CHAUSSURES

40 Grande Rue
04 75 08 04 58

TOURNON PASSION

Soldes d'été
du 27 juin au 7 août
Gratuité du Parking des Graviers
vendredi 29 juin

La ville de Tournon-sur-Rhône s'engage aux côtés des commerçants et de ses habitants

"L'association Tournon Passion vous garantit de trouver le soleil dans son centre-ville, tout au long de l'été, avec les soldes et les animations autour du Festival des Humoristes. Des offres de folie sont également prévues pour l'automne.. à suivre ! Bienvenue au cœur de notre ville !"

Les commerçants de Tournon Passion

Tournon-sur-Rhône
une ville en renouvellement

Après la crise économique de 2008, qui a fortement touché les secteurs du BTP et de l'immobilier, la commune de Tournon-sur-Rhône connait ces dernières années un essor significatif en matière de construction de logements.

Les projets immobiliers en cours de réalisation concernent essentiellement des immeubles collectifs, accueillant des logements de type T2 ou T3. En effet, ces derniers sont les biens immobiliers les plus prisés du marché, qui attirent une grande majorité des particuliers ou des investisseurs.

Le territoire Tournonais, de par sa centralité au sein de la nouvelle intercommunalité ARCHE Agglo et sa position de bassin de vie en Drome-Ardèche, est devenu un lieu très important et attractif pour les professionnels de la construction et de l'immobilier.

Les dispositifs gouvernementaux tels que la loi Pinel ou les prêts à taux zéro ont également été des leviers majeurs afin que les investisseurs décident de se projeter sur la commune.

Evolution des constructions de 2010 à 2017

Le graphique ci-contre témoigne du rayonnement que connait la commune de Tournon ces dernières années en matière d'urbanisme. Ainsi, la ville Tournon est devenue un lieu propice non seulement pour les jeunes ménages mais aussi pour les personnes âgées souhaitant se rapprocher des zones de services.

NOMBRE DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS
au cours des huit dernières années

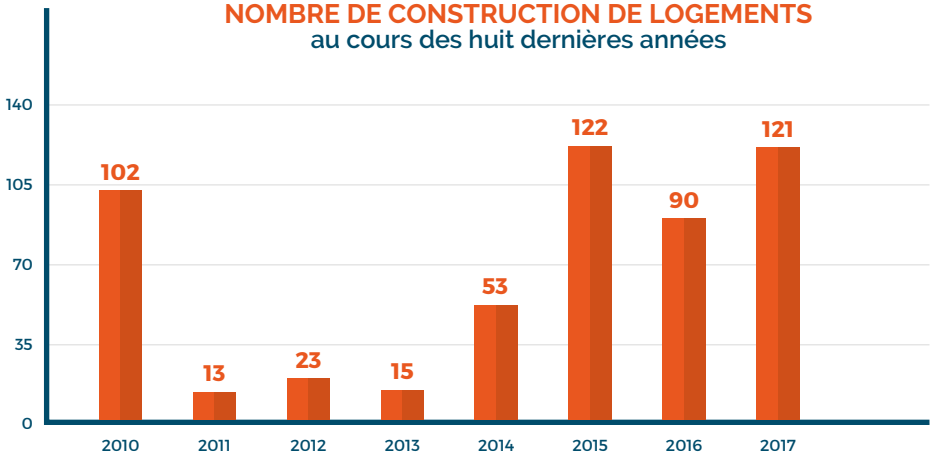

L'année 2017 a été particulièrement exceptionnelle en matière de délivrance de permis, un « bon cru », lié à en grande partie à l'attractivité du territoire.

Plan local d'urbanisme
Maitriser le développement urbain

La commune a néanmoins vu, par le biais de la révision de son Plan Local d'Urbanisme approuvé en Conseil Municipal le 28 mars 2018, une réduction conséquente de ses surfaces constructibles.

Les causes de cette réduction :
- Préserver les terres viticoles,
- Mieux gérer les eaux pluviales,
- Limiter l'imperméabilisation des sols,
- Se conformer aux obligations de compatibilité avec les documents supra-communaux tels que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ou le Programme Local de l'Habitat (PLH).

Les dernières « poches » à urbaniser, notamment celles de plus de 2 500 m², seront désormais encadrées par des Orientations d'Aménagement et de Programmation afin de permettre à la commune de maitriser davantage le développement urbain de la ville.

La ville accompagne le développement immobilier

La commune de Tournon-sur-Rhône instruit depuis 2007, par l'intermédiaire de son service urbanisme, l'ensemble des demandes de permis de construire ou d'aménager.

Les acteurs de la construction et de l'immobilier ont ainsi le réflexe de solliciter très régulièrement les services de la collectivité, l'urbanisme étant en mutation constante (réformes nationales, modification du Plan Local d'Urbanisme, etc.) Ces liens permanents entre acteurs privés et acteurs publics permettent de concrétiser un grand nombre de projets, tout en respectant la qualité du cadre de vie des tournonais.

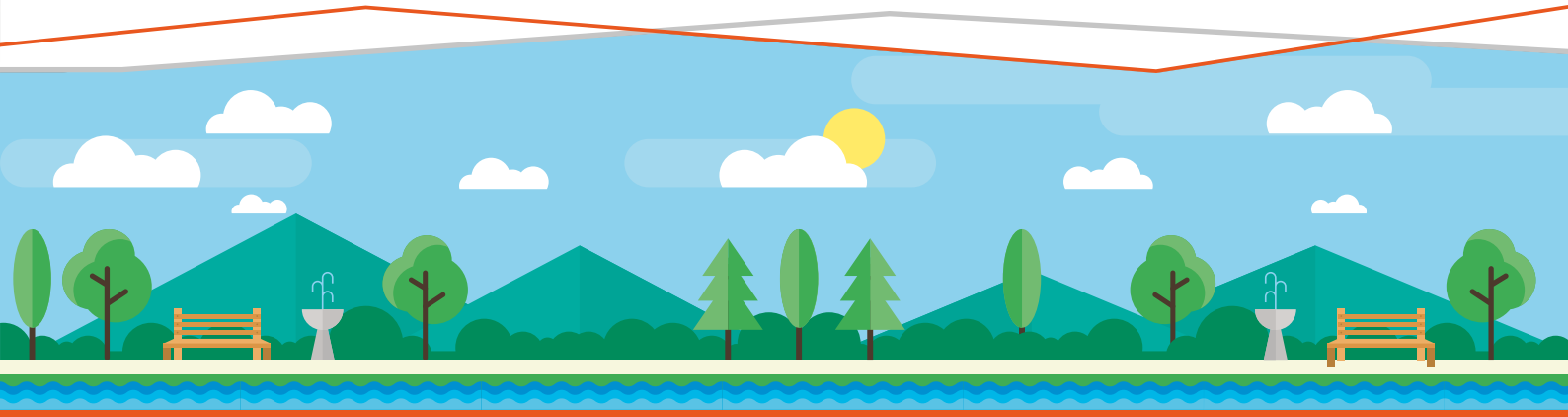

LES JARDINS DE CHARLES

Adresse : 447 rue des Cordiers
Maitre d'ouvrage : SAS LES JARDINS DE CHARLES
Type : 3 bâtiments de 4 niveaux, 33 logements

LE CLOS SAINT JOSEPH

Adresse : 73 chemin Imbert
Maitre d'ouvrage : BP IMMOBILIER
Type : 1 bâtiment de 5 niveaux, 18 logements

SWEET HOME

Adresse : 37 allée des Dames
Maitre d'ouvrage : IMMOBILIÈRE VALRIM
Type : lotissement de 52 logements

RESIDENCE L'OPUS

Adresse : 113 avenue du 8 mai 1945
Maitre d'ouvrage : IMMOBILIERE VALRIM
Type : 2 bâtiments de 5 niveaux, 32 logements

LE 180

Adresse : 180 rue des Cordiers
Maitre d'ouvrage : AST GROUPE
Type : 1 bâtiment de 3 niveaux, 12 logements

LES IMMEUBLES TERRA VERDE

Adresse : 19 et 21 allée des Résidences de Chapotte
Maitre d'ouvrage : IMMOBILIÈRE VALRIM
Type : 2 bâtiments, 13 logements

Amélioration de l'habitat dans le centre ancien de Tournon

Plus que quelques mois pour bénéficier des aides

L'OPAH du centre ancien de Tournon se terminera fin 2018, sans possibilité de prolongation.

Cette opération permet aux propriétaires occupants et bailleurs de logements ou d'immeubles situés dans le centre ancien de Tournon de bénéficier d'aides financières substantielles pour améliorer leurs logements, ainsi que pour ceux achetant des biens immobiliers qui doivent faire l'objet de travaux d'amélioration.

Les travaux concernés sont ceux de mise aux normes intérieures des logements, de réfection des parties communes des immeubles : économie d'énergie, toitures, façades etc.

L'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et Arche Agglo Communauté d'Agglomération unissent leurs efforts pour abonder les aides financières accordées aux propriétaires, acheteurs accédants, investisseurs.

Pour tous renseignements :
Arche Agglo Communauté d'Agglomération
• Par téléphone : 04 75 08 23 94
• Par mail : opahru.tournon07@gmail.com
Point de rencontre à la mairie de Tournon-sur-Rhône tous les jeudis matin sur rendez-vous.

BUDGET 2018
VILLE DE TOURNON

BUDGET PRINCIPAL
Dépenses Fonctionnement
11 805 463.29 €

Dépenses Investissement
4 136 863.66 €

TOTAL
15 942 326.95 €

BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
Dépenses Fonctionnement
343 911.28 €

Dépenses Investissement
11 074 €

TOTAL
354 985.28 €

BUDGETS CONSOLIDÉS
(Hors CCAS)
Dépenses Fonctionnement
16 323 497.71 €

Dépenses Investissement
6 312 385.23 €

TOTAL
22 635 882.94 €

BUDGET EAU
Dépenses Fonctionnement
2 139 545.05 €

Dépenses Investissement
1 005 864.83 €

TOTAL
3 145 409.88 €

BUDGET ASSAINISSEMENT
Dépenses Fonctionnement
1 392 979.75 €

Dépenses Investissement
953 814.01 €

TOTAL
2 346 793.76 €

BUDGET CINÉMA THÉÂTRE
Dépenses Fonctionnement
627 363.20 €

Dépenses Investissement
17 369.10 €

TOTAL
644 732.30 €

BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT PAYANTS
Dépenses Fonctionnement
358 146.42 €

Dépenses Investissement
198 473.63 €

TOTAL
556 620.05 €

Subventions versées aux Associations

SPORT
ANNÉE 2017 **103 076 €**
ANNÉE 2016 **108 597 €**
ANNÉE **2018** **107 164 €**

CULTURE
ANNÉE 2017 **98 675 €**
ANNÉE 2016 **102 225 €**
ANNÉE **2018** **98 075 €**

SCOLAIRE
ANNÉE 2017 **215 557 €**
ANNÉE 2016 **202 432 €**
ANNÉE **2018** **216 752 €**

DIVERS
ANNÉE 2017 **33 200 €**
ANNÉE 2016 **33 600 €**
ANNÉE **2018** **32 900 €**

Dépenses
Budget Principal

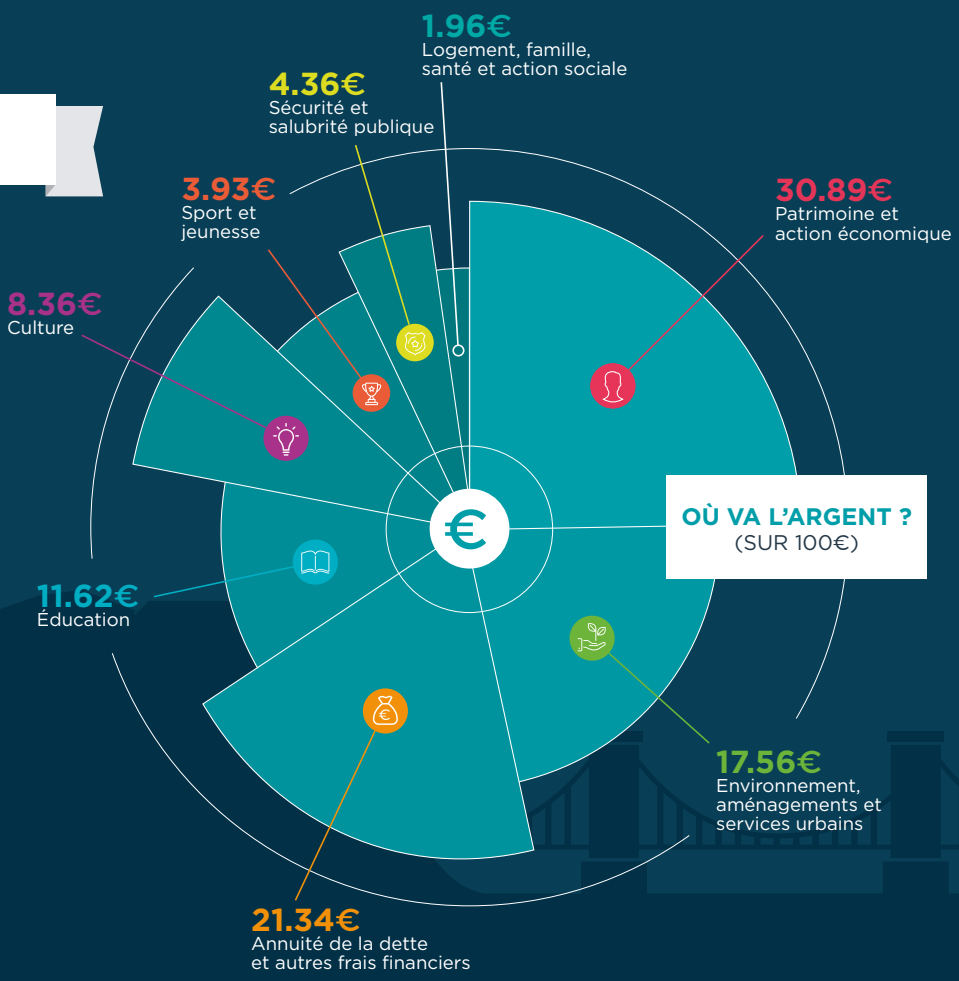

Recettes
Budget Principal

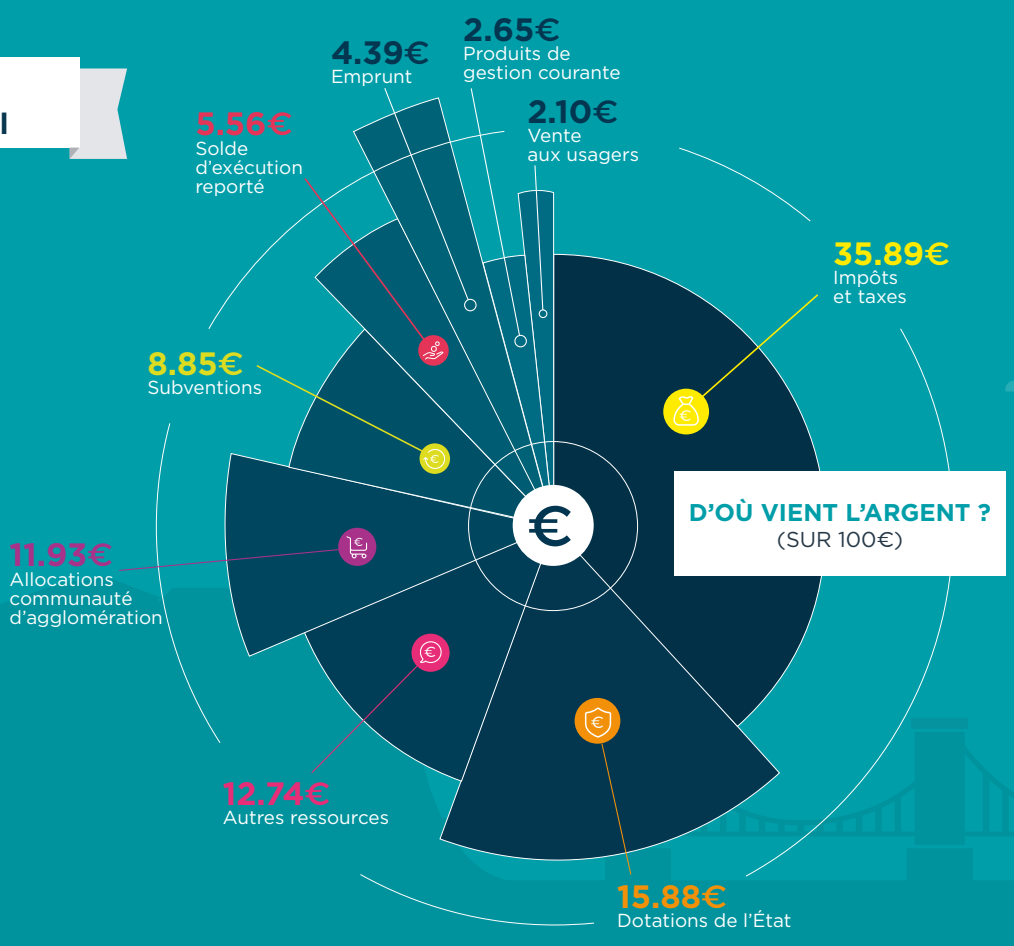

La Halte Fluviale fait peau neuve

La première tranche des travaux de la place du Quai Farconnet a débuté mi-janvier par la réhabilitation de la halte fluviale devenue vétuste et inadaptée aux usages actuels.

Les conditions météorologiques exceptionnelles du début d'année, associées à un débit du Rhône particulièrement élevé ont retardé les opérations de dragage réalisées par l'entreprise MAIA.

Ces travaux seront suivis par l'installation des pontons dont la fabrication est assurée par l'entreprise PORALU située dans l'Ain afin de permettre une mise en service de ce nouvel équipement début septembre.

Le réaménagement de la halte fluviale répond aux objectifs de développement de notre territoire, démarche transversale d'aménagement économique et touristique des rives du fleuve.

La halte fluviale pourra accueillir 20 bateaux et comprendra les équipements suivants :

- 7 bornes d'alimentation en eau potable et électricité
- 2 pontons brise-clapot de 36 et 100 mètres
- 2 pontons de 16 et 168 mètres
- 4 passerelles d'accès
- 1 station de pompage des eaux usées contribuant ainsi à réduire les impacts sur le milieu naturel.

Travaux

Les travaux d'aménagement de la Place du Quai Farconnet, quant à eux, sont prévus en 2019-2020. Une place privilégiée sera donnée à la ViaRhôna en continuité du Quai Charles de Gaulle.

La mise en œuvre de la zone bleue en centre-ville

La réforme de la décentralisation du stationnement payant sur voirie, votée en janvier 2014 dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) est entrée en vigueur le 1er janvier 2018.

En raison du changement de nature juridique du stationnement payant, le stationnement est désormais considéré comme une occupation du domaine public soumis au paiement d'une redevance. Plus aucune amende pénale (17€) n'est émise à l'encontre d'un automobiliste en défaut de paiement.

Cette loi conforte la ville dans sa volonté de redéfinir la politique de stationnement et donne l'occasion d'être un levier pour mener une politique globale de mobilité.

Des nombreuses réunions qui se sont tenues et plus particulièrement de l'atelier participatif où étaient associées diverses catégories d'usagers, il est apparu que la meilleure solution est la mise en œuvre de zones bleues afin de redynamiser le centre-ville en offrant un accès facilité aux commerces et contribuer à la régulation de la circulation automobile.
Aussi, la zone bleue permet à chaque usager de la route de stationner en hyper-centre durant 1h30.

De plus, une carte de stationnement payante « zone bleue » peut être délivrée aux usagers en faisant la demande (formulaire disponible sur le site internet www.ville-tournon.com) auprès du service des places (Renseignements 04 75 07 37 20).

"L'absence de disque, le temps dépassé, le disque non-visible ou le défaut de conformité font encourir une contravention d'un montant de 35 € majorés à 75 € sans paiement sous 45 jours. Cette contravention est encaissée par l'Etat."

Stationnement

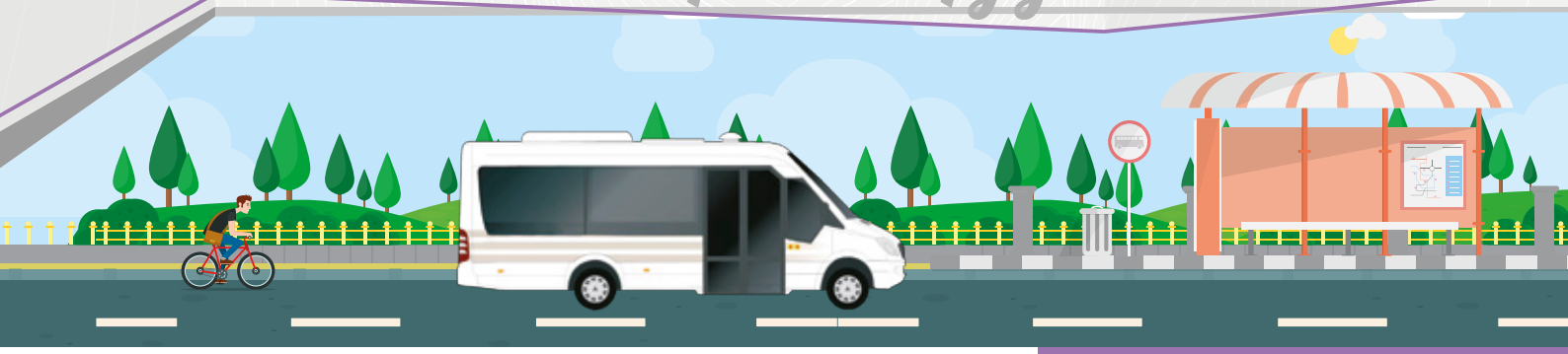

Arche Agglo vous transporte

En tant qu'autorité organisatrice des mobilités, ARCHE Agglo devient compétente pour organiser les services de transports et développer des actions en faveur des mobilités sur son territoire.

Le Bus en septembre !

ARCHE Agglo met en service, en septembre 2018, un réseau de transport sur le secteur urbain de l'Agglomération.

Objectif : desservir les points forts du territoire tels que l'hôpital de Tournon-sur-Rhône, la gare SNCF de Tain l'Hermitage, l'espace aquatique Linaë, la Teppe,...
Concrètement, 2 lignes de bus seront proposées avec une tarification souple et adaptée aux différents usagers.

Une communication spécifique sera développée dès cet été afin d'informer le grand public sur ce nouveau service, notamment une plaquette avec le plan du réseau, les horaires de passage et les informations pratiques. Les arrêts seront également identifiés par des panneaux spécifiques.

Un réseau urbain qui a du sens

Pour rappel : en 2017, la navette estivale avait laissé place à un réseau urbain prolongé, pour expérimentation, sur septembre-octobre.

Résultat : une augmentation de 20% de la fréquentation sur cette période test par rapport à l'été, ce qui confirme un réel intérêt pour un réseau urbain à destination des habitants du territoire hors période estivale.

À Noter
Suite à la mise en place du réseau de transport urbain, le « bus de l'été » ne fonctionnera pas. Rendez-vous début septembre !

ARCHE Agglo, à vélo !

ARCHE Agglo a organisé plusieurs sessions de prêts de vélos à assistance électrique. Ainsi, 43 personnes ont profité de cette gratuité pendant deux mois.
À l'issue de cette opération, plus de 35% des participants envisageaient l'achat d'un vélo et 35% souhaitaient moins utiliser la voiture.

Sur les deux premières sessions, près de 3 200 km ont été parcourus.
Actuellement, 6 particuliers du plateau de Saint-Félicien et 12 salariés d'entreprises adhérentes au club d'entreprises Arcade bénéficient de vélos à assistance électrique.

Ardèche Hermitage Tourisme

Le nouveau Schéma de développement touristique à l'échelle d'ARCHE Agglo c'est une nouvelle marque : ARDECHE HERMITAGE TOURISME.
Notre ville prend toute sa place comme une des portes d'entrée majeure pour le territoire à travers notamment :

• Le développement du vélo à partir de la ViaRhôna, avec de nouveaux services associés : parkings vélo sécurisés avec gestion électronique, consignes... un "slow tourisme" très en vogue et à fort potentiel.

• Faciliter et accentuer la venue des croisiéristes avec les aménagements de la halte fluviale et développer le potentiel de visiteurs français et étrangers pour le Château-musée et nos commerces.

• Poursuivre la valorisation de l'œnotourisme avec une animation toujours plus forte autour du label national Vignobles & Découvertes.

Quelques chiffres :

• 20 000 personnes fréquentent le bureau Tournonais de l'Office de tourisme Ardèche Hermitage chaque année (40 000 sur l'ensemble des 4 bureaux).

• Le tourisme en ARCHE Agglo : c'est 75 M € de retombées économiques dont une partie non négligeable est sur notre ville.

• L'accueil chez les parents et amis est aussi très important chez nous. Une des proportions les plus fortes sur l'Ardèche.
Ainsi, Tournonaises et Tournonais, vous êtes les premiers ambassadeurs de notre ville et de notre territoire.

C'est l'été à Tournon

Comme chaque année, les animations de la période estivale débuteront par le feu d'artifice du 14 juillet, commun aux villes de Tournon-sur-Rhône et Tain l'Hermitage. Il sera suivi par le traditionnel bal du Comité des Fêtes de Tournon.

Les fêtes votives se dérouleront du 20 au 23 juillet avec, le 23 juillet : parade nocturne avec chars, groupes folkloriques et le bal organisés par le Comité des Fêtes. Cette année, la vogue sera clôturée le 23 juillet par le feu d'artifice.

La 710ème édition de la traditionnelle Foire aux Oignons se déroulera mercredi 29 août prochain et accueillera près de 1 000 exposants et devrait attirer une nouvelle fois de très nombreux chalands. Cette année encore, cette manifestation se déroulera dans les conditions de sécurité imposées par le dispositif VIGIPIRATE renforcé.

Au titre de ces mesures permettant d'assurer la sécurité de tous, la circulation des véhicules sur la RD 86 est interdite du rond-point de l'Octroi au Pont Toursier.

Cependant, pour faciliter vos déplacements, la ville met gratuitement à votre disposition des navettes qui traverseront la foire et circuleront entre le Nord et le Sud de la commune.

Cet été, les sacs surprises reviennent à la bibliothèque !

La bibliothèque invite les découvreurs et les curieux à emprunter un sac surprise au contenu mystérieux.

Inspirée des pochettes surprises, ces sacs contiennent 4 à 5 documents, dans tous les genres et tous les styles, et visent à vous faire découvrir des livres que vous n'auriez pas pensé emprunter.

Venez à la bibliothèque, choisissez, empruntez et découvrez chez vous le contenu de votre sac.

Des lectures inattendues, à consommer tout l'été pour les enfants et les adultes.

Vous n'êtes pas inscrit ?
Découvrez nos différents abonnements dont l'abonnement vacances de 4 € valable 3 mois.

Tous les renseignements sur :
www.bibliotheque-tournon.com

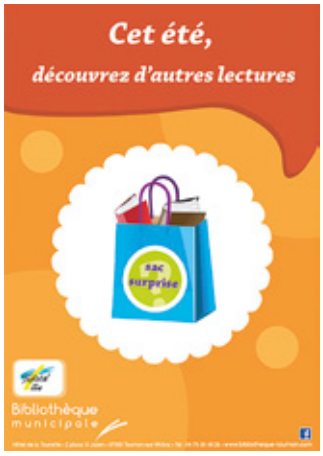

C'est bientôt les vacances Partez tranquille !

L'opération « Tranquillité Vacances » est reconduite chaque été par la gendarmerie nationale et la police municipale.

Ce dispositif vise à surveiller votre domicile pendant votre absence. Des patrouilles journalières et nocturnes sont organisées pour diminuer le risque de vol par effraction, en effectuant des vérifications de l'habitation.

Pour bénéficier de cette surveillance, vous pouvez signaler votre absence en remplissant le formulaire disponible sur le site internet de la ville (rubrique démarches administratives/partez tranquille) et en le déposant auprès de la gendarmerie ou au service de police municipale.

Conseils Pratiques

• Demandez à quelqu'un de vider régulièrement votre boite aux lettres, d'ouvrir et de fermer les volets de votre maison.
• Ne mentionnez jamais vos dates de vacances sur votre répondeur téléphonique, ni sur les réseaux sociaux.
• Ne laissez pas vos clés, vos objets de valeur (bijoux) ou vos documents importants (cartes bancaires, papiers d'identité, chéquiers) dans un endroit accessible.

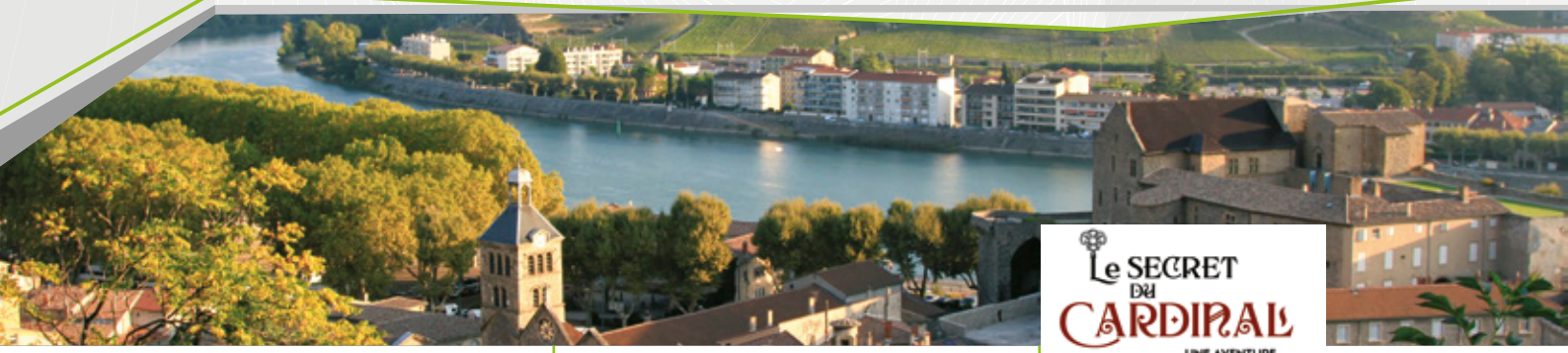

Un château, un musée, une aventure

Le château-musée

L'équipe du Château-musée vous accueille dans ce site patrimonial d'exception, ancienne demeure de l'une des plus puissantes familles de l'Ardèche, les comtes de Tournon. Son architecture porte les traces d'une époque médiévale et renaissance qui a permis le développement de notre ville. Depuis 1927, le château abrite un musée, labellisé Musée de France, dont les collections s'intéressent à l'histoire du Rhône et aux artistes locaux.

La mission du service est de valoriser ce patrimoine local sous toutes ses formes (architecturale, historique, muséographique, artistique) dans un site classé Monument historique.

Depuis la fin du mois mars et jusqu'au 16 décembre, le site est ouvert tous les jours au public. Le service patrimoine participe aux manifestations nationales : Nuit des Musées, Journées européennes du Patrimoine… Sa démarche est de faire connaître ce patrimoine dans le cadre d'expositions, de visites commentées et d'ateliers créatifs à destination des scolaires.

Visites guidées estivales du Château-Musée

Du 1er juillet au 31 août à 15h et 16h30 des visites du Château-musée et de ses terrasses, offrant une vue exceptionnelle sur le Rhône et la nature environnante.

Renseignements : *www.chateaumusee-tournon.com Tél.04 75 08 10 30.*

Tarifs : *TP. 4€ TR. 3€ - Pour une visite guidée 2€ supplémentaire par personne.*

Une équipe

Depuis quelques mois, Marie-Christine Laflorentie (2ème à partir de la gauche sur la photo) a rejoint l'équipe du Château-musée, en qualité de responsable du Service Patrimoine.

« Je suis ravie de rejoindre la dynamique équipe du Château-musée de Tournon-sur-Rhône. Je souhaite participer activement à la diffusion de ce prestigieux patrimoine tout en l'inscrivant dans les pratiques artistiques actuelles auprès de toutes les générations. »

Exposition d'art contemporain

Vous pourrez poursuivre votre découverte des lieux au travers de l'exposition d'art contemporain Elsa Tomkowiak - 1800 / 16 000.

L'intention de l'artiste, diplômée de l'École Nationale Supérieure d'Art de Dijon, est de repenser l'espace en jouant sur les volumes des différents supports utilisés et en privilégiant la couleur.

Elsa Tomkowiak bouscule nos sens et nous offre un océan de couleurs qui envahira le château du 30 juin au 4 novembre.

Les scolaires au musée

À la rentrée scolaire, en partenariat avec l'Education Nationale, des visites guidées de l'exposition temporaire « Elsa Tomkowiak » suivies d'un atelier pédagogique permettront aux élèves d'appréhender l'œuvre d'art et de développer leurs pratiques artistiques.

Le SECRET du CARDINAL
UNE AVENTURE DONT VOUS ÊTES LE HÉROS

Une mystérieuse aventure

Pour les plus aventureux, les chasseurs de mystères installés dans une des tours du château, vous encouragent à partir à la recherche du Secret du Cardinal du 7 juillet au 16 décembre. Ce parcours aventure, fort en rencontres extraordinaires et en énigmes, conduira chacun au cœur de lui-même et de ses ressources dans un esprit de collaboration conviviale et dans un contexte riche en surprises, en humour et en émerveillement. Une animation tout public qui se déroule en groupe de 8 à 18 personnes. Accessible tous les jours de juillet et août et les mercredis, samedis et dimanches de septembre à décembre. Tarif unique 15€.

Renseignements :
www.chasseursdemysteres.com
Tél. 06 88 49 48 70

Hôtel de la Tourette
Travaux de rénovation

Ce printemps a été l'occasion de rénover la salle d'exposition de la Tourette. Des travaux de peinture et d'isolation acoustique ont été entrepris par le service bâtiments de la ville. Rappelons que cette salle d'exposition est très appréciée par les amateurs d'arts et bénéficie d'une fréquentation importante de touristes à l'approche de l'été.

La cour pavée de l'hôtel de la Tourette a elle aussi fait l'objet d'un aménagement (platelage bois) qui facilite ainsi l'accès à la bibliothèque municipale notamment.

MMPT
Extension du Parking de la MMPT

La ville de Tournon est propriétaire d'une parcelle de terrain attenante au parking de la MMPT.
Tout prochainement, cette parcelle, revêtue de graviers, permettra le stationnement d'une trentaine de véhicules supplémentaires (parking gratuit à proximité du centre-ville).

Cimetière
Travaux de végétalisation et de stabilisation du gravier

En 2018, les services techniques rénovent les allées du cimetière, 900 m² d'allées sont végétalisées et 860 m² sont traitées par la pose de dalles de stabilisation du gravier, deux techniques qui permettent la réduction des produits phytosanitaires et la gestion des eaux de ruissellement. Ce lieu de recueillement devient plus accueillant et plus accessible.

Avenue de Nimes
Travaux d'extension du réseau d'eau potable

La régie municipale « Eau de Tournon », a réalisé fin 2017 une extension du réseau d'eau le long de l'avenue de Nîmes, sur un linéaire d'environ 150 mètres.
La pose de canalisations en fonte de 100 mm et en PEHD de 50 mm a permis de raccorder les maisons concernées du coté de leur entrée, avenue de Nîmes. Ces maisons étaient jusqu'à présent branchées via l'Avenue Hélène de Tournon, par des réseaux anciens en propriétés privées. Ces travaux ont été également l'occasion d'une mise aux normes des branchements d'assainissement sur le tronçon concerné.
Pour finir, un projet de renforcement de la défense incendie est en cours sur ce secteur.
« Eau de Tournon » est Maître d'Ouvrage de l'opération. L'entreprise en charge des travaux est COCA SUD EST.

Signalétique

Panneaux de sécurité enfants

Parce que la mise en sécurité des piétons et surtout des enfants est une priorité pour l'équipe municipale, la ville s'est dotée de panneaux de sécurité ludiques qui ont été installés à proximité des écoles.

Une signalétique très utile afin de sécuriser et prévenir les zones à risques très fréquentées par les enfants.

C'est de nouveau la saison de l'ambroisie

Agissons ensemble pour préserver notre santé !

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante envahissante et son pollen est un allergène très puissant. En Auvergne-Rhône-Alpes, région la plus impactée en France, 8 % de la population est allergique. Le nombre de personnes allergiques à l'ambroisie a doublé en seulement 10 ans. La lutte contre l'ambroisie est désormais un enjeu de santé publique majeur.

L'ambroisie est une plante annuelle : elle se ressème chaque année (3000 graines produites par pied d'ambroisie en moyenne). Les plants apparaissent en avril-mai, ils commencent à être bien reconnaissables courant juin où ils peuvent atteindre 30 à 50 cm de hauteur. Le vert intégral (recto-verso) et sans odeur de leurs feuilles les distinguent bien des plants d'armoise (odeur forte des feuilles froissées).
Sur des terrains contaminés par l'ambroisie et non remaniés, l'arrachage ou les tontes et fauches régulières permettent de supprimer le stock de graines d'ambroisie situées à faible profondeur, et de supprimer en 2 à 4 ans l'apparition de plants. Si l'arrachage est possible, il doit être effectué à partir de fin juin à début juillet (d'autres graines d'ambroisie peuvent germer à la place des plants arrachés en cas d'intervention trop précoce). A défaut, la coupe doit être effectuée au moins deux fois, courant juillet puis août, avant floraison.

La plateforme nationale de signalement de l'ambroisie permet aux référents communaux ambroisie, de recevoir tout signalement effectué par un particulier, en vue d'obtenir son élimination par l'occupant ou le propriétaire du terrain concerné. 4 modalités possibles :
• application « signalement ambroisie » pour smartphones
• site web de la plateforme de signalement (signalement-ambroisie.fr)
• par téléphone : 0 972 376 888
• par mail : contact@signalement-ambroisie.fr

Lors des pics d'émission de pollen d'ambroisie, entre le 20 août et le 10 septembre, il convient pour les personnes allergiques de consulter son médecin traitant ou un allergologue et de respecter les recommandations suivantes pour réduire les symptômes allergiques (conjonctivite, rhinite, asthme…) : éviter toute activité surexposant au pollen (entretien du jardin, sport...), ne pas faire sécher le linge en extérieur, garder les fenêtres fermées en voiture, aérer les pièces la nuit, se rincer les cheveux le soir.

Merci à tous de contribuer à réduire l'impact sanitaire de cette plante envahissante !

Dernière minute

Tournon, une page

On se souvient des cabines téléphoniques France Télécom implantées dans les rues de la ville. Vouées à être démantelées, la municipalité a souhaité conserver l'une d'entre elles pour la transformer en cabine à livres.

Ainsi, libre à chacun de prendre un livre, de se séparer des siens... Cette initiative permettra de faciliter l'accès à la lecture.

Réaménagée par les services techniques municipaux et décorée par les enfants de l'accueil de loisirs, la cabine à livres "Tournon, une page" est disponible devant l'école du Quai.

Bonne lecture à tous !

Les bénévoles de l'association Bleu de Cocagne

ITDT - La machine à imprimer au rouleau

La machine de Jouy, enracinée dans l'histoire de Tournon, va revivre à Amiens

En 2010 Yves et Germain Benoit se sont portés acquéreurs de la dernière machine à imprimer au rouleau en état de fonctionnement existant encore en France. Construite en 1938 par la Société Alsacienne de Construction Mécanique (SACM) elle fut utilisée à Tournon-sur-Rhône par Bianchini Férier, Liberty, puis ITDT jusqu'en 2008 pour imprimer les célèbres « Toiles de Jouy ».

Qu'est-elle devenue à la fermeture des ateliers ?
Témoignage de M. Y. Benoit, président de l'association des Maitres d'Art et de M. P. Dessaint, président de l'association Bleu de Cocagne.

« C'est d'abord une affaire d'amitié entre les familles Benoit et Porcher : l'une était ennoblisseur de velours à Amiens, l'autre était éditeur de velours et de tissus d'ameublement à Paris, les deux ont entretenu une longue collaboration.

Au moment des difficultés d'ITDT, les échanges se sont poursuivis pour savoir qui allait continuer à imprimer les collections Jouy avec les 14 cylindres, sur cette machine unique. En effet, la géante de Tournon était la seule en fonction.
Vue leur taille (25 tonnes, 6m de haut, 10m de long), ces machines 14 cylindres ont été détruites lors de la crise du textile. Mais, impressionnés par ce monument lors d'une visite, Yves et Germain Benoit ont eu envie de lui redonner vie. »

L'ardente obligation de transmettre les savoir-faire pour les Maîtres d'Art

« Le dispositif des Maîtres d'Art créé par le Ministère de la Culture prévoit que les détenteurs d'un savoir-faire partant en retraite doivent sauvegarder ces patrimoines culturels et immatériels, les « savoir-faire rares et artistiques exercés à un niveau d'excellence ». La transmission directe d'un Maître à élève est une « école hors les murs ».

L'Association des Maîtres d'Art vise la sauvegarde des outils, y compris en aidant à l'achat, puis le développement des ateliers. Par ailleurs notre association Bleu de Cocagne, qui se consacre aux grandes inventions textiles de Picardie, est légitime pour s'intéresser à cette machine. Enfin et surtout, la Manufacture Royale Bonvallet créée par Germain pourrait lui redonner vie, préparer les tissus, les fixer à la vapeur et assurer les finitions.

Avec le concours de l'association des « Maitres d'Art », nous avons mobilisé avec succès les fondations Bettencourt et Allard pour financer son démontage et son transport.

Le démontage a eu lieu en juillet 2010, avec les spécialistes des Ets Bouquet Dorchies, et sous l'œil attentif de Marc Porcher, Germain et Yves Benoit.

La machine est désormais posée sur le site de l'ancienne usine de velours Cosserat, mise à disposition par Amiens-Métropole.

La machine de Jouy dans les anciens locaux d'ITDT

Il a fallu procéder à l'inventaire des pièces et reconstituer le réseau des personnes ressources, la recherche documentaire, décrypter le fonctionnement, refaire le schéma électrique (1 500h de bénévolat) et enfin lui trouver une salle à ses dimensions. Nous avons rencontré l'ancien conducteur de la machine, M. Buffat et M. Malaval, pour leurs conseils techniques.

Avec l'aide de la DRAC Hauts de France, nous avons lancé un concours de dessin dans les écoles d'Art pour recréer un décor contemporain et graver un nouveau cylindre. Il permettra donc renouer avec un savoir-faire quasi disparu « la taille douce sur cylindre », une opportunité pour créer des ateliers d'initiation à la pratique amateur ».

Dans cet esprit de transmission, nous sollicitons dans la région de Tournon tous documents et témoignages utiles pour affiner nos connaissances. Notre objectif ? Une remise en service en 2020. »

Majorité

STATIONNEMENT
Plus de gratuité pour plus d'attractivité

C'est le changement qui a marqué ce début d'année dans notre ville.
Une nouvelle politique de stationnement qui supprime le stationnement payant et augmente le nombre de places gratuites.

Depuis le 1er janvier 2018, la loi MAPTAM prévoit en effet la dépénalisation du stationnement. L'objectif de cette réforme est de donner davantage de compétences aux collectivités locales pour mettre en œuvre un véritable service public du stationnement.

Cette Loi a donc imposé aux municipalités de réformer leur système de stationnement en proposant deux options soit :
• Maintenir un stationnement réglementé et payant (Forfait Post Stationnement - FPS)
• Mettre en place un stationnement gratuit par le biais d'une zone de stationnement à durée limitée dite zone bleue.

Après étude des attentes et concertation des usagers, des commerçants, des pendulaires, la Municipalité a choisi de supprimer les horodateurs et a décidé d'instaurer une zone de stationnement gratuite d'une durée limitée à 1 h 30.
Ainsi, la création de la zone bleue en centre-ville est destinée à :
• Faciliter la rotation des véhicules et favoriser le partage des places de stationnement gratuitement,
• Accroître l'accès aux commerces, services et équipements publics,
• Éviter les voitures ventouses qui accaparent les emplacements situés à proximité des commerces.

Après plusieurs semaines de fonctionnement de la zone bleue, force est de constater que les 500 places de stationnement gratuites pendant 1 h 30 facilitent l'accès aux commerces et services du cœur de ville contribuant ainsi au dynamisme et à l'attractivité de notre commune.

La Ville a également souhaité répondre aux demandes des résidents et aux professionnels du centre-ville qui souhaitent continuer à se garer, sans limite de temps et à proximité du centre-ville, en créant une carte de stationnement « zone bleue ».

Enfin, il est rappelé que Tournon-sur-Rhône dénombre en plus des 500 places en zone bleue, 1 100 places de stationnement gratuites sans limitation de durée.

Les élus de la Majorité

Opposition

Les Grecs ont établi un port tout prés du delta du Rhône. Le grand fleuve permettait de remonter vers l'intérieur des terres et ainsi procéder à des échanges commerciaux .Les Romains ont construit tout au long de cet axe de communication des édifices prouvant la richesse ainsi générée.

Comme beaucoup d'autres villes TOURNON est issue de cette histoire ancienne.

Ce flux de population entraine un brassage des peuples et, c'est comme cela que traversent ou séjournent dans notre ville des négociants, des touristes, des chemineaux, des gens issus de ces peuples nomades qui sillonnent l'Europe.

Toute cette population n'est pas toujours agréable à côtoyer car leur culture ou leur pauvreté nous heurte parfois.

Mais, ce n'est pas en réduisant le soutien des financeurs locaux aux associations caritatives locales que nous effaceront trois mille ans d'Histoire.

Pour le groupe Vivre et réussir à TOURNON
Jean-Marie DAVID

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Vous habitez Tournon-sur-Rhône depuis octobre 2017, vous souhaitez participer à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants qui se déroulera vendredi 28 septembre 2018 à 18h00 en Mairie de Tournon-sur-Rhône.

Inscrivez-vous par téléphone au 04.75.07.83.73 ou par courriel : maire@ville-tournon.com ou encore auprès du service accueil, administration générale de l'hôtel de ville, pendant les horaires d'ouverture 8h30-12h/13h30-17h30 du lundi au vendredi.

Urbanisme

Informations en ligne

La ville de Tournon-sur-Rhône met à disposition sur son site internet un service de cartographie interactif permettant au grand public de consulter des informations liées à l'urbanisme : consultation du cadastre, du plan local d'urbanisme, des risques naturels et technologiques, etc...

Des recherches intuitives par adresse ou par référence cadastrale et des impressions à l'échelle sont également possibles.

L'outil est disponible à adresse suivante : www.ville-tournon.com rubrique urbanisme, cartographie du PLU.

Ouverture d'un commerce/magasin

Quelles démarches sont à effectuer en mairie ?

L'ouverture d'un commerce est soumise à différentes autorisations qui relèvent de plusieurs réglementations notamment du code de l'urbanisme, du code de la construction et de l'habitation, etc.
Elle doit donc faire faire l'objet d'une ou plusieurs déclarations en mairie.

Par exemple, si votre projet prévoit des travaux d'aménagements intérieurs sans changement de destination d'un Établissement Recevant du Public (ERP), il vous faudra déposer en mairie une autorisation de Travaux (AT).

Le dossier est à déposer en 4 exemplaires en mairie.

Composition du dossier :
- L'imprimé de demande d'autorisation de travaux (formulaire Cerfa-13824*03)
- Volet accessibilité : notice et plans intérieurs détaillés
- Volet sécurité incendie : notice et plans intérieurs détaillés

Le délai d'instruction est de 4 mois à compter de la complétude du dossier.

Pour les travaux entrainant la modification de l'aspect extérieur du bâtiment (modification ou remplacement de la vitrine, changement de menuiserie ou d'autres matériaux, percement d'une nouvelle ouverture, nouvelle couleur de peinture pour la façade, etc.), une déclaration préalable doit être déposée en mairie.

De plus, si vous prévoyez d'installer une terrasse, un étalage ou une pergola, qui empiète sur le domaine public (place, trottoir...), il vous est nécessaire d'obtenir au préalable une autorisation d'occupation du domaine public (permis de stationnement ou permission de voirie), moyennant le paiement d'une redevance.

Enfin, si vous souhaitez installer une enseigne sur votre commerce ou une pré-enseigne qui le signale en amont, certaines règles doivent être également respectées. Une demande d'autorisation préalable d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité est à envoyer à la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche à l'adresse suivante :

Direction Départementale des Territoires
Nord Ardèche
Quartier Saint-Vincent
ZA La Pichonnière
BP 02
07 300 TOURNON-SUR-RHÔNE

Des informations plus complètes sont disponibles sur le site internet de la ville www.ville-tournon.com, rubrique urbanisme.

Services élections de la commune

Cartes électorales
Adresse à vérifier

Il est rappelé aux électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales de Tournon-sur-Rhône de vérifier l'adresse figurant sur leur carte électorale afin de pouvoir réduire les retours de courrier des propagandes électorales.

Tout changement d'adresse doit être communiqué au service de l'Administration Générale - Hôtel de Ville - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - tél : 04.75.07.83.83 avant le 30 septembre 2018.

La participation citoyenne toujours active

Depuis la signature du « Protocole de participation citoyenne » en juin 2016, 11 voisins vigilants se sont portés volontaires dans différents quartiers de la ville : Cornilhac, Centre-ville, Luettes, Girondy, Pasteur.

Le but de la participation citoyenne ?

Faire participer la population de la commune, d'un quartier ou d'une zone pavillonnaire, à la sécurité de son environnement, en partenariat avec les gendarmes et les policiers municipaux.

L'action des référents est préventive : être attentif à la vie du quartier et recueillir auprès des habitants tout élément anormal repérés par le voisinage : voitures qui rôdent, démarchage à domicile, signes qui apparaissent sur des maisons, dégradations… Il transmet ensuite, par email, le signalement à la Gendarmerie Nationale ou à la Police Municipale qui se chargent de traiter l'information et décident de la suite à donner.

Le 17 mai dernier, s'est tenue la réunion de suivi qui a permis à la Gendarmerie de sensibiliser les volontaires aux phénomènes de la délinquance et de rappeler quelques conseils préventifs à l'approche des départs en vacances.

L'efficacité de ce dispositif repose sur un maillage entre les services de sécurité de l'Etat et les habitants des quartiers. Ainsi, plus il y aura de référents, plus le maillage sera étroit sur le terrain.

Le permis de louer

Pour lutter contre l'habitat indigne

Afin d'améliorer la lutte contre l'habitat indigne, la Loi « ALUR » du 24 mars 2014 permet aux communes de soumettre la mise en location d'un logement par un bailleur ou un mandataire à une autorisation préalable ou à une déclaration consécutive à la signature du contrat de bail.

La Ville de Tournon-sur-Rhône, engagée depuis de nombreuses années dans une politique de lutte contre l'habitat indigne, a décidé de mettre en œuvre ce nouvel outil d'amélioration de la qualité du bâti en centre-ville, par le biais de la demande d'autorisation préalable de mise en location du logement.

En pratique, ce dispositif impose au bailleur d'obtenir une autorisation préalable avant de conclure le contrat. Délivrée sous un mois, cette autorisation doit être renouvelée à chaque nouvelle mise en location et devient caduque au bout de 2 ans.

Pour tout logement susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique, la demande peut être rejetée ou faire l'objet d'une autorisation sous conditions de travaux d'aménagements.

Les services municipaux seront chargés de la mise en œuvre de ce dispositif qui entrera en vigueur à compter du 1er juillet 2018.

Les demandes d'autorisation préalable à la mise en location (CERFA n°15652*01 disponible sur le site internet de la Ville) seront à adresser par lettre recommandée avec accusé de réception à M. le Maire BP 92 - 07301 Tournon-sur-Rhône Cedex.
Le manquement au respect de ce régime est passible d'une amende.

Les permanences des élus

Permanence de M. le Maire :
Sur rendez-vous le mercredi matin au 04.75.07.83.73.
Cadre de vie, aménagements espaces publics, travaux, accessibilité voirie :
Le jeudi matin de 10h à 12h, sans rendez-vous.

Infos Pratiques

Mairie de Tournon-sur-Rhône
Place Auguste Faure
07301 Tournon-sur-Rhône
Horaires : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
Tél : 04.75.07.83.83 / Fax : 04.75.07.83.79
Courriel : maire@ville-tournon.com
www.ville-tournon.com
Nouveau : Pour toute anomalie sur le domaine public :
Allo Mairie ! : 0 800 007 300

. CCAS Tél : 04.75.07.83.76
. Eau de Tournon - Tél : 04.75.07.83.63
. Police municipale - Tél : 04.75.08.12.45

Déchèterie
La déchèterie se situe Zone d'activités des Iles Feray sur la commune de Tournon-sur-Rhône.
Elle est ouverte :
. Horaires d'été (du 1er juin au 31 septembre) : du lundi au samedi de 9h à 12h et 15h à 19h

Tournon-sur-Rhône
Bulletin Municipal - n°14 / Juin 2018
Edité par la ville de Tournon-sur-Rhône
Directeur de la publication : Frédéric Sausset
Coordination : Florence Croze
Photographies : Ville de Tournon-sur-Rhône, Presse
Conception, réalisation : Visiolab
Impression : IDC-Print Andancette, Tain l'Hermitage - Imprimé sur papier 100% recyclé
Distribution : Distribal Valence
Déclaration récépissé n° 162 c 2009 L1